



Mobilisons-nous pour **NOTRE** monde d'après

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire impose l'obligation vaccinale et le pass sanitaire pour les salarié.e.s du secteur de la santé et de l'action sociale.

Son application conduirait à des régressions sociales inédites et inacceptables :

possibilité de discriminer à l'embauche, de suspendre le contrat de travail des salarié-es, parce qu'elles et ils ne sont pas vacciné-es,

difficulté d'accéder aux soins pour les patients n'ayant pas de pass sanitaire,

fuite des personnels dans un contexte déjà à flux tendu.

Le passe sanitaire met à mal l'égalité d'accès aux soins pour l'ensemble de la population. C'est contraire à l'éthique des personnels de santé et d'action sociale car il instaure un contrôle et une surveillance généralisés sur la population.

Sans précédent dans l'histoire de notre démocratie, le lien de subordination régit par le contrat de travail déjà effectif, s'appliquerait non seulement à la force de travail, mais aussi au corps du travailleur.

TOU.TE.S ENSEMBLE, **CONTRE LE PASS SANITAIRE** **ET L'OBLIGATION VACCINALE DES PERSONNELS**

En déplaçant la responsabilité sur les personnels, le gouvernement veut se dédouaner de ses responsabilités et de ses manquements. Pourtant les salarié.e.s ont œuvré sans limite pour faire face à cette pandémie, pour certains au péril de leurs vie. Depuis un an et demi les personnels de santé ont montré tout leur professionnalisme et leur esprit de responsabilité. En retour elles et ils essuient un mépris et subissent la stigmatisation.

Suite à cette nouvelle humiliation comment ne pas être en colère ? Cette violence remet en cause le sens du travail pour l'ensemble du personnel vacciné.e.s ou non. Le contrôle du pass sanitaire ne fait pas partie des fonctions des professionnel.le.s de santé déjà débordé.e.s par leur charge de travail.

Avec cette loi et son intervention le 12 juillet Macron culpabilise et oppose les travailleurs entre eux, les privé.e.s d'emploi et ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, les générations entre elles....

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale s'oppose à cette loi et à toute mesure antisociale et liberticide.

Nous appelons tous les salariés de la Santé et de l'Action Sociale à s'organiser et à se mobiliser dans les établissements et sur leur territoire pour exiger le retrait de cette loi, exiger la levée des brevets des vaccins Covid-19 et des moyens humains et matériels à hauteur des besoins de la population.

